

◆ **GPEC EP (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)**

Grande révélation (de la part de la direction) digne d'une lecture dans le marc de café : nous vieillissons tous et toutes et, par conséquent, l'établissement public aura à faire face à de nombreux départs (sur la période 2011-2014, 13% de départs sont prévus). Mais, n'ayez crainte, la RH EP saura gérer, nous assure-t-elle ! Enfin espérons- le ! Précisons que lors de cette présentation, si le nombre de départs en retraite a bien été contingenté, force nous est de constater qu'il n'en a pas été de même pour les recrutements. Aucun élément concret n'a encore été communiqué, mais patience nous n'en sommes qu'au début des discussions.

◆ **GPEC Groupe**

Comme la direction s'y était engagée, une présentation a été faite par un cabinet de consultants exposant les différents accords qui ont déjà été passés dans d'autres groupes. Loin d'être opposée à l'objectif d'une GPEC Groupe, notre organisation, à ce stade premier de la négociation, s'interroge sur la plus-value que pourrait générer cet accord.

En effet, puisque grand nombre de filiales ainsi que l'EP disposent déjà de différents accords (Egalité homme/femme, Mobilité, Intéressement....), l'accord GPEC Groupe en discussion ne devrait pas se résumer à n'être qu'une concaténation de l'existant.

Une première réunion a également eu lieu sur le thème des niveaux de la prévoyance existante au sein des différentes filiales et de l'EP, cette analyse met en évidence de grandes disparités dans ce domaine.

◆ **Pouvoir d'achat**

C'est parce que les fonctionnaires n'ont rien que les collègues de droit privé n'auront rien. Résultat de la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) = Zéro.

Au nom de la communauté de travail, notre direction saisit, sans scrupule, l'opportunité d'appliquer une politique de communauté de rigueur. La CFTC n'accepte pas la perte de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires, pas plus qu'elle ne l'accepte pour nos collègues de droit privé. C'est pourquoi, nous nous sommes associés sans réserve au mouvement intersyndical pour porter les revendications en matière de pouvoir d'achat pour l'ensemble des personnels. Notre direction a la mémoire courte, le dernier conflit est pourtant bien proche, d'autant que tous les engagements de 2008 en matière de pouvoir d'achat n'ont pas encore été honorés.

◆ **Instances de concertation**

Le décret relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat est paru. L'Etablissement public confirme engager des élections qui auront lieu en octobre 2011. Pour ce faire, le projet de décret de l'EP est quasiment finalisé. Notons que deux tendances se démarquent : les adeptes qui revendiquent des élections au mois d'octobre : UNSA, CFDT et SNUP (soutenus par la Direction) et les autres qui, parce que le texte le permet, préféreraient différer ces élections au motif que les élus demeurent représentants jusqu'au terme de leur mandat (privé et public). Il n'est pas inutile de rappeler que les élections aux CAP viennent de se dérouler.